



Chères amies, chers amis,

Vous avez été nombreux à parcourir notre site www.kaaikop.com et à vous inscrire à notre liste de distribution. C'est donc avec plaisir et fierté que nous vous transmettons cette toute première infolettre.

La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop a été très active au cours des dernières semaines. Elle s'est constituée en organisme à but non lucratif et s'est voté un conseil d'administration. Elle a lancé une campagne de levée de fonds publique et a accepté de participer à une Conférence de règlement à l'amiable (dans la cause qui oppose la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles). Elle a remporté le concours Opération charme David Suzuki et a accueilli à Sainte-Lucie-des-Laurentides l'illustre environnementaliste David Suzuki et sa Fondation !

Toutes ces démarches s'orientent vers un seul but : sauvegarder le Mont-Kaaikop. Vous trouverez dans ces lignes un résumé de ces activités récentes et à venir.

Bonne lecture !



Dans cette infolettre...

- ↻ Nous sommes un OBNL
- ↻ Notre C. A.
- ↻ Le conflit juridique
- ↻ Notre levée de fonds
- ↻ Fondation David Suzuki
- ↻ Nos molletons
- ↻ À venir...

La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop est maintenant une entité légale

La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop est depuis juin 2014 un organisme à but non lucratif (OBNL) inscrit au Registre des entreprises du Québec. Notre constitution juridique visait à légaliser notre parcours financier et juridique, tout en officialisant notre volonté de préserver le Mont-Kaaikop.

Le Mont-Kaaikop (avec majuscules et tiret) est constitué du massif du Kaaikop, des terres aux alentours et du corridor migratoire allant au territoire mohawk traditionnel de Tioweroton.

Les principaux membres de la Coalition sont la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, la base de plein air L'Interval, les Conseils mohawks de Kanahwake et de Kanesatake et diverses associations récréatives, municipales, touristiques et environnementales régionales, nationales et internationales.

Et surtout, nous sommes fiers de l'appui de milliers de supporters au pays et à l'étranger, tant au niveau individuel que par le biais de groupes militants ou d'associations citoyennes.



Des membres très actifs...

La constitution de la Coalition en OBNL a exigé que les membres fondateurs pourvoient aux postes officiels d'usage. Cette année, le conseil d'administration bénévole est ainsi composé :

M. Robert Gravel	président
M ^{me} Annie Dufort	vice-présidente
M. Claude Samson	trésorier
M. Claude Alexandre Carpentier	secrétaire

Nous sommes tenus, comme toute entreprise constituée, à la probité, à la production d'un rapport annuel, avec reddition de comptes, et à la convocation d'une assemblée générale.



Photo : Sophie Harvey, Agence Maeva

Quelques coalisés entourent David Suzuki:
Gerry White, Claire L'Heureux, Sophie Lanthier,
Annie Dufort, Claude Alexandre Carpentier, Lucie Ponton,
Chef Billy Diabo, David Suzuki, Chef Martin Leborgne,
Serge Hayman, Chef Gina Deer, Robert Gravel,
Serge Chénier, Manon Bissonnette, Claude Samson,
Francine Chénier et Jean-Simon Blanchet

Pour devenir membre, soumettez-nous votre candidature et vos idées à info@kaaikop.com. Nous accueillons aussi chaleureusement toute personne ou organisme qui peut contribuer à faire avancer nos nombreux dossiers en cours.

Un conflit juridique... épique !

Notre lutte pour préserver le Mont-Kaaikop passe par une multitude de dédales et de tracassés administratifs et juridiques. Suivant la victoire de la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides contre le ministère des Ressources naturelles (maintenant le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles ou MERN), l'injonction interlocutoire prévient temporairement toute coupe forestière, tant que le débat juridique de fonds n'aura pas lieu.

La Cour supérieure du Québec propose un mécanisme d'arbitrage appelé *Conférence de règlement à l'amiable* (CRA) pour tenter de rapprocher les parties en conflit et éviter que le litige ne gonfle plus amplement le rôle de cette haute instance judiciaire.

À l'initiative du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), qui a pris le relais du MERN dans ce dossier, la Coalition a accepté de participer à ce mécanisme, sans toutefois renoncer à son objectif. Les parties seront entendues en 2015. Dans l'éventualité de l'échec des pourparlers, toute information divulguée durant ce processus, supervisé par un juge de la Cour supérieure, ne pourra être utilisée ni retenue en cour à l'avantage de l'une ou l'autre des parties.

Si toutefois une entente à l'amiable est convenue, les conditions de l'accord seront



entérinées par le juge et le règlement mettra fin au conflit.

Mais pour l'heure, nous sommes bien loin de cette potentialité...

Une levée de fonds primordiale !

La Coalition a lancé une campagne de levée de fonds il y a quelques semaines. Nous visons à être prêts en tout temps et à toute situation.



Photo : Jean-Philippe B. Gagnon
Une vue partielle du mont Kaaikop aux aurores

Depuis le début de nos actions, en août 2013, la Coalition a toujours dû composer avec des échéanciers très serrés, parfois impossibles, et des contraintes imposées par les procédures bureaucratiques où les processus décisionnels font souvent fi de la volonté populaire.

Aujourd'hui, nous récoltons le fruit de nos efforts et nous connaissons mieux que jamais les règles et les finalités des politiques et des lois qui nous concernent. C'est la raison qui

nous pousse à poursuivre notre action et votre soutien est des plus cruciaux.

Malgré sa volonté de participation au CRA, le MFFP fait la sourde oreille face aux demandes de la Coalition. Par exemple, le gouvernement ne répond pas ou se réfugie derrière ses procureurs pour ne pas fournir les données de caractérisation de la montagne qu'il pourrait détenir. Pourtant, la loi stipule que des relevés détaillés et périodiques doivent être faits pour bien évaluer les impacts des coupes forestières potentielles sur un milieu visé...

Aussi, le MRN a autorisé par le passé des coupes aux pourtours du Kaaikop (dans Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci) qui ont lourdement endommagé les milieux humides. La Coalition a demandé une visite conjointe des lieux avec de MRN (la loi prévoit une inspection de travaux après coupe) mais le MRN n'a jamais accepté cette demande.

C'est la constance de ce manque d'ouverture de la part du MRN qui nous incite à redoubler de prudence dans nos échanges avec celui-ci.

Mais, peu importe l'attitude du gouvernement dans ce dossier, la Coalition n'aura d'autres choix, par exemple, que de mandater des experts indépendants pour étudier et valider les données que le MERN ou le MFFP pourrait éventuellement présenter. Il faudra aussi prévoir les frais légaux menant au statut de préservation permanente du Mont-Kaaikop.



L'argent, le nerf de la guerre

Pour être fins prêts à défendre ce magnifique territoire, nous devons avoir les connaissances techniques et légales adéquates. La Coalition a dressé ci-après un sommaire des frais courants et prévisibles, que le processus du CRA soit un succès ou pas :

- caractérisation complète: +/- 30 000\$
- espèces menacées: +/- 25 000\$
 - par exemple, seulement pour la Grive de Bicknell : 10 000\$
- frais juridiques: +/- 25 000\$
- frais d'administration: +/- 5 000\$
- Total préliminaire estimé : +/- 85 000\$**

Pour tout don par chèque, carte bancaire ou de crédit, aller au www.kaaikop.com.

Le Docteur David Suzuki à Sainte-Lucie

La préservation du Mont-Kaaikop a des appuis partout au Canada. Au Québec, c'est notre projet qui a obtenu le plus de votes populaires dans le cadre du concours national Opération charme David Suzuki, avec plus de 1 000 votes d'avance sur le plus proche concurrent.

Un jury a décerné le grand prix de la Fondation David Suzuki à la sauvegarde du Mont-Kaaikop.

Ainsi, le Dr David Suzuki, sommité mondiale en environnement, s'est déplacé à Sainte-Lucie pour rencontrer les supporters de la défense

du Mont-Kaaikop. Il en a profité pour rallier les gens au droit de vivre dans un environnement de qualité et de favoriser un développement durable plus respectueux de la capacité de renouvellement des ressources de la Terre.



Photo : Sophie Harvey, Agence Maeva
Le Dr David Suzuki lors de son allocution à L'Interval

Après un bain de foule à L'Interval, il a été reçu à la mairie de Sainte-Lucie, a passé l'après-midi au territoire traditionnel mohawk de chasse et de pêche de Tioweroton. Les Mohawks ont reçu Dr Suzuki, les membres de la Coalition, des élus et des résidents de Sainte-Lucie pour un somptueux repas de l'Action de grâce.

À son départ, c'est un David Suzuki ému qui a présenté des remerciements très sentis. « J'ai respiré votre air, bu votre eau et me suis nourri de votre terre. Je repars avec une partie de vous en moi. Charmé, je suis complètement charmé ! Vous êtes valeureux, votre cause est juste et je vous promets de revenir ici célébrer avec vous votre belle victoire. »



En plus du prix de 2000\$ offert par le Mouvement Desjardins dans le cadre du concours Opération Charme, David Suzuki et sa conjointe Tara Cullis ont rajouté un don personnel de 2000\$ pour appuyer la Coalition.

Le grand gagnant du Concours photos

La Coalition a organisé un concours pour trouver la plus belle photo du mont Kaaikop. Sur plus de 200 clichés reçus, le public a choisi sa photo favorite parmi dix finalistes retenus.



C'est la photo de monsieur Jean-Philippe B. Gagnon de Gatineau, prise depuis le lac Dufresne à Lantier, qui a remporté la faveur populaire. La photo, agrandie puis encadrée par monsieur Richard Dufort, artisan et ancien maire de Sainte-Lucie, a été remise à David Suzuki en souvenir de son passage parmi nous.

Le site de la Coalition www.kaaikop.com présente tous les résultats du concours. Même si le concours est terminé, nous sommes

toujours intéressés à recevoir vos bons clichés du Kaaikop, que vous pouvez nous transmettre électroniquement à info@kaaikop.com.

Nos produits promotionnels

À la demande générale, la Coalition a accepté de promouvoir les chandails qui ont fait sensation lors de la visite du Dr Suzuki.



Pour commander votre molleton, allez au www.kaaikop.com et cliquer sur l'icône. Cette promotion est d'une durée limitée. Bien que la Coalition n'en dégage qu'un faible profit, la vente des chandails vise surtout à mousser l'intérêt pour la sauvegarde du Mont-Kaaikop !

Pour joindre la Coalition :

www.kaaikop.com	info@kaaikop.com
Claude Alexandre Carpentier	819-325-0305
Serge Chénier, maire	819-326-3198, p3503
Claude Samson	514-347-8617